



## TARIFS 2024

Catégories tarifaires	T1	T2	T3	T4
Enseignement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jardin musical</li> <li>Éveil 1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2<sup>ème</sup> instrument (Tarif 3)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parcours découverte</li> <li>Atelier avec cours instrumental</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chorale</li> </ul>
Adhésion	30 €	30 €	30 €	30 €
Tarif individuel	295 €	420 €	570 €	125 €
2 <sup>ème</sup> élève -10%	265,50 €	378 €	513 €	112,50 €
3 <sup>ème</sup> élève -30%	206,50 €	294 €	399 €	-

Réduction possible suivant l'imposition



# EMPC

ÉCOLE DE MUSIQUE DU PAYS DE CRUSEILLES

Cours enfant dès 5 ans (GS)

Cours adulte

Ateliers ouverts à tous les instruments (même ceux non enseignés dans l'école)

PORTES OUVERTES ET INSCRIPTIONS

LE MERCREDI 12 JUIN

DE 10H30 À 12H00 POUR LES ENFANTS

DE GS DE MATERNELLE ET CP

ET DE 13H30 À 17H00

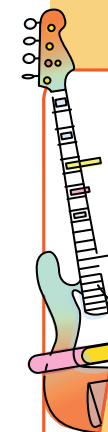
Ass. Ecole de Musique du Pays de Cruseilles  
141, Rte d'Annecy 74350 Cruseilles

Tél : 04.50.44.09.03

Mail :

ecole.musique.cruseilles@ccpaysdecruiseilles.org

Site EMPC : <https://tempc.fr>





## L'école de musique en quelques mots...

L'EMPC (École de Musique du Pays de Cruseilles) est une école associative. L'équipe pédagogique est constituée de 12 professeurs Diplômés d'État (DE) ou en cours de validation de leur diplôme. Les familles peuvent obtenir une réduction sur les tarifs suivant leurs revenus imposables.

Nous accueillons toutes les personnes dès l'âge de 5 ans (entrée en GS) ainsi que les adultes. La mission de notre établissement est de former des musiciens amateurs tout en permettant de découvrir différents styles du monde musical par le biais de projets diversifiés.

De plus, jouer d'un instrument implique aussi d'autres enjeux qu'on ne soupçonne pas au départ. En effet, de nombreuses études montrent que la musique améliore les résultats scolaires chez les enfants ainsi que le maintien du système intellectuel et de motricité fine chez les adultes.

L'apprentissage de l'instrument se réalise en mettant l'enfant en situation d'expérimentation et de créativité. Il est actif afin de mettre en valeur ses compétences au profit du groupe avec plus de liberté, de dialogue, de coopération.

Cette pratique permet de développer l'autonomie, le raisonnement. Stimuler et affiner ces paramètres permettent d'améliorer les apprentissages sans oublier le respect de l'autre, l'écoute, construire des valeurs solides telles que : s'ouvrir sur le monde artistique et le comprendre, se responsabiliser dans un projet, apprendre à fournir un effort pour un résultat, négocier et prendre des décisions en groupe et pour le groupe, trouver sa place pour que ce dernier fonctionne.



Projet Micro-Folie et École de Musique

REPRISE DES COURS  
LE LUNDI 09 SEPTEMBRE 2024



## À LA RENTRÉE 2024

- Jardin Musical (GS) : voir sur le site
- Eveil 1 (CP) : voir sur le site
- Eveil 2 et parcours découverte (CE1) : voir sur le site
- Atelier Musique Actuelle Ados : lundi 18h15 / 19h15
- Atelier Musique Actuelle Adultes : lundi 19h15 / 20h15
- Chorale adultes : mercredi de 19h30 à 21h00

Les cours d'instruments et voix ainsi que les ateliers se déroulent principalement le mardi et le mercredi :  
**voir sur le site selon niveaux** et instruments (nous contacter par mail).

Site : <https://lempc.fr>

